

LE PORTRAIT

Jean-Pierre Sueur, le cœur à Boulogne, la vie à Orléans, la tête au Sénat

Originaire de Boulogne-sur-Mer, Jean-Pierre Sueur brigue un nouveau mandat de sénateur... dans le Loiret. De ses racines boulonnaises, il garde beaucoup de souvenirs, une tendresse pour sa terre d'origine où il revient parfois, mais aussi un engagement politique fort, militant socialiste qu'il est depuis toujours

Quand il revient à Boulogne, c'est sans doute sur le port que vous le croiserez. Mais en ce moment, Jean-Pierre Sueur est en pleine campagne électorale. Il brigue un quatrième mandat de sénateur du Loiret. « Je me rends dans chacune des 394 communes du département. C'est d'autant plus important qu'il s'agit d'un scrutin uninominal dans ce département : ça n'est pas une liste, mais une élection sur la personnalité », explique-t-il. Autant dire que l'emploi du temps est très serré.

Cela fait 30 ans que Jean-Pierre Sueur vit dans ce département. « J'aime beaucoup le Val du Loiret : Saint-Benoît-sur-Loire, le Gâtinais, la Sologne, la Beauce : ce sont des paysages magnifiques. Mais je reste très attaché à Boulogne. »

La vieille ville, le port, la forêt de La Capelle...

Son père était originaire de Capécure, sa mère de Brequerecque. « Nous habitons rue de la Madelaine à Brequerecque. Nous avons déménagé quand j'avais 6 ans. » Le père de Jean-Pierre, Georges Sueur, a travaillé un temps pour la mairie de Boulogne, avant de devenir journaliste au Télégramme qui s'est ensuite appelé Le Journal. Puis c'est à Nord Éclair qu'il a exercé, ce qui l'a amené à vivre avec sa famille dans la région lilloise. « Mais Boulogne, ce sont mes racines. J'ai une tante du côté de la Colonne, ma mère a toujours un appartement à Hardelot. J'aime la



Jean-Pierre Sueur est un sénateur particulièrement actif. Parmi ses chevaux de bataille, la défense des collectivités territoriales.

haute ville : j'ai d'ailleurs une gravure chez moi, représentant le Beffroi et Notre-Dame. Je me souviens de balades dans la forêt de la Capelle, j'ai aussi des images du Portel, d'Equihen... »

Les études de Jean-Pierre Sueur ont été lilloises puis parisiennes : après une prépa au lycée Faid-

herbe, il est entré à Normal Sup, décrochant Capes et agrégation. Professeur de Lettres en coopération en Tunisie, il a poursuivi son parcours universitaire jusqu'en thèse. Ses recherches doctorales portaient sur l'étude syntaxique et sémantique des verbes "devoir" et "pouvoir". Faut-il y voir un signe annonciateur de la carrière politique qui s'an-

nonçait pour Jean-Pierre Sueur ?

Il arrive à Orléans pour des raisons professionnelles. C'est ainsi qu'il s'intéressera au poète orléanais Charles Peguy. C'est là aussi qu'il s'engage dans différents mandats politiques, alors qu'il est déjà très actif au sein du parti socialiste. « On m'a souvent dit que j'aurais mieux fait de rester

dans le Pas-de-Calais, terre socialiste de prédilection. Le Loiret est plutôt à droite : chaque élection remportée est une vraie victoire personnelle ! » Et elles sont nombreuses. Trois mandats de député, un mandat de conseiller régional, conseiller municipal à Orléans mais aussi maire 1989 jusqu'en 2001, quand il est battu par Serge Grouard.

Les Orléanais lui doivent entre autres un tramway mais aussi un Zénith et le pont de l'Europe, remarquable par son architecture.

C'est en tant que sénateur qu'il agit depuis 2001 « Le Sénat est important pour son rôle dans l'élaboration des lois, puisque tous les textes passent devant nous. Et je l'affirme : c'est le Sénat qui propose le plus d'amendements, pas l'Assemblée Nationale ! Ce que j'apprécie, c'est le climat serein, respectueux. » De 1991 à 1993, Jean-Pierre Sueur a également été secrétaire d'État chargé des collectivités territoriales, dans les gouvernements d'Edith Cresson et de Pierre Bérégovoy. Il est, entre autre, un des principaux artisans de la loi sur la création des communautés de communes et d'agglomérations. « D'ailleurs, en tant que sénateur, l'une des lois qui m'a le plus mobilisé, c'est la réforme des collectivités territoriales. » A

« Le Loiret est plus à droite. Chaque victoire est très personnelle ! »

L'origine, c'était une loi de liberté : chaque collectivité était libre d'adhérer à telle ou telle intercommunalité, avec une grande liberté de choix des compétences. Je suis très attaché à la décentralisation. La loi qui l'a instaurée en 1981 était le tout premier texte que j'ai voté en tant que député. La dernière réforme porte atteinte à cette liberté. Je m'y suis opposé avec force, avec mes collègues du Nord et du Pas-de-Calais, Daniel Percheron et Michel Sergent. » Jean-Pierre Sueur s'investit dans ses obligations. Un classement des sénateurs les plus travailleurs le place même numéro un de l'assemblée sénatoriale ! « Je suis contre l'absentéisme parlementaire ! » s'insurge-t-il.

De Boulogne, Jean-Pierre Sueur garde quelques amitiés, notamment politique, avec Guy Lengagne et Frédéric Cuvillier. « Je suis la vie de Boulogne, je vois tout ce qui y est fait par le maire ! »

Florence PÉCRIAUX